

Visitez notre site Web à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop)

# Échos de la FHCC

ÉDITION DE L'ONTARIO

## À L'INTÉRIEUR

### Les membres de l'Ontario se réunissent à Québec

La planification pour une AGA exceptionnelle dans une ville exceptionnelle prend forme.

PAGES 4-5

### La flambée des coûts des services publics

À quoi devez-vous attendre et comment pouvez-vous économiser?

PAGES 6-7

### Le lobby auprès des députés se met en branle

Les coopératives pressent la province d'agir dans deux dossiers clés : la construction de plus de logements d'habitation coopérative et l'aménagement de la *Loi sur la réforme du logement social*.

PAGE 8

### Cathy Crowe honorée

Infirmière de rue, championne des sans-abri et membre de coopérative, Cathy Crowe vient de remporter le prestigieux prix de l'Atkinson Charitable Foundation.

PAGE 12

## Le Fonds *Here to Stay*

### La banque de loyers des coopératives : une idée qui arrive avant son temps

**P**our une foule de membres des coopératives, un problème financier à court terme peut entraîner des retards de paiement et le risque d'expulsion. Peuvent-ils trouver de l'aide quelque part? Comment une coopérative peut-elle s'acquitter de ses obligations financières tout en aidant un membre qui connaît une mauvaise passe?

Pour les coopératives et leurs membres de Toronto, il y a une solution possible. Il y a cinq ans, la **Co-operative Housing Federation of Toronto (CHFT)** a mis sur pied le Fonds *Here to Stay* pour aider ses membres à garder leur maison le temps de régler un problème financier. Le modèle peut fonctionner pour les autres fédérations également.

Le Fonds *Here to Stay* est un partenariat entre la CHFT et le Credit Counselling Service de Toronto. Le programme offre :

- du counselling-crédit, et
- des prêts aux personnes qui accusent un mois d'arrérages.

Le Credit Counselling Service de Toronto offre des conseils gratuits à quiconque s'adresse au Fonds. Il analyse aussi la situation financière du membre, voit s'il est admissible à un prêt, et administre le remboursement du prêt.

Plus de 130 personnes ont reçu du counselling-crédit et 46 ont obtenu un prêt. D'autres ont établi leur admissibilité à un prêt, mais ont pu régler leurs arrérages autrement. Le Fonds a consenti pour plus de 32 000 \$ de prêts aux membres des coopératives.

# JDC : une expérience coopérative « magique »

La « magie JDC » est assez puissante pour redonner un sens à une vie, changer des attitudes, créer des dirigeants et donner aux jeunes des expériences parfois inoubliables.

Ceux qui assistent au programme Jeunes dirigeants des coopératives (JDC) de l'**Ontario Co-operative Association** (On

Co-op) y apprennent aussi ce que sont les coopératives. Ils acquièrent des compétences qui les aideront à entreprendre une carrière, à organiser avec succès une coopérative, et à participer à la gestion au quotidien d'un camp. Ils nouent de nouvelles amitiés et apprennent ce qu'est le leadership.

Le JDC a fait ses preuves. Mais mieux encore, sa « magie » apprend aux participants à se connaître, à « trouver leur place » dans le monde.

Pour **Denyse Guy**, directrice générale d'On Co-op, le JDC est « une expérience qui ne ressemble à aucun autre camp d'été. Il est amusant, créatif et excitant. Chacun repousse ses limites et apprend à croire en ses possibilités. Campeurs et animateurs repartent chez eux avec une expérience précieuse, plus sensibles à l'importance de la coopération, des coopératives et des coopératives de crédit. »

Chaque été, On Co-op offre tout cela dans cinq sessions de sept jours pour les 14-20 ans. Les camps, qui ont lieu à Bark Lake à Peterborough et près d'Orangeville, sont un moyen d'initier les jeunes de divers milieux au mouvement coopératif... dans l'espoir qu'ils continueront d'y œuvrer.



Cette année, pour la première fois, la FHCC verse 2 000 \$ à On Co-op pour commanditer une semaine de camp de niveau intermédiaire. De dire la représentante de l'Ontario au Conseil d'administration, Heather Blake :

« L'argent des

membres sera bien dépensé. Plus d'un participant dit que le JDC a « changé sa vie ». »

À l'« insistance » de ses parents, **Anna Rayner-Grignon**, 15 ans, qui habite la Coop côte de sable d'Ottawa, a assisté à la session intermédiaire A en août 2003 au camp Upper Canada (Orangeville). « Je me suis amenée là avec une certaine appréhension, qui me venait d'expériences négatives des camps », de dire l'élève de 10<sup>e</sup> année. « À mon arrivée, tout le monde était sympa, et on m'a donné un sac et des trucs... le premier choix de couchette. Ça commençait bien. » Anna ne savait pas, par contre, que ce bon début annonçait une semaine inoubliable. « C'est incroyable ce qu'on apprend », a-t-elle dit.

« Au camp, on rit, on réfléchit et on pleure... ce sont des leçons de vie, sans les échecs, sans les souffrances, sans le stress », confie Anna, qui retournera cet été. « En repartant, vous croirez en la magie. »

Les membres des coopératives qui voudraient aider le camp peuvent téléphoner **Nick Sidor** au 1-800-465-2752 (230-2201 à Ottawa), poste 231, ou lui écrire à [nsidor@fhcc.ca](mailto:nsidor@fhcc.ca). 🏠

# Hôtel Neill-Wycik Co-op

Coopérative de logement pour étudiants ou hôtel coopératif? Le **Neill-Wycik Co-operative College**, dans le centre-ville de Toronto, c'est l'une et l'autre. Pendant l'été, il se transforme de résidence d'étudiants en hôtel pour accueillir les voyageurs canadiens et étrangers.

La coopérative loge plus de 700 étudiants pendant l'année scolaire, mais seulement 350 environ en été. Neill-Wycik met ses chambres libres à la disposition des voyageurs – seuls ou en groupe – soucieux de leur budget. La plupart des pensionnaires ont leur propre chambre dans des suites de type appartement. Si vous passez par Toronto cet été, pourquoi ne pas séjourner à la coopérative, en plein cœur de la ville, près de toutes les attractions. Les tarifs commencent à 40 \$ la nuitée, petit déjeuner compris. Une véritable aubaine pour le visiteur, qui aide ainsi l'habitation coopérative. Pour plus d'information, téléphonez à Neill-Wycik au 1-800-268-4358 (416-977-2320 à Toronto), ou écrivez-lui à [hotel@neill-wycik.com](mailto:hotel@neill-wycik.com). Vous pouvez également réserver en direct à [www.neill-wycik.com](http://www.neill-wycik.com). Prière de mentionner cet article lorsque vous communiquerez avec la coopérative. 📍

---

*suite de la page 1*

## Here to stay

« Ce programme est un excellent moyen de stabiliser les familles », dit **Tom Clement**, directeur général de la CHFT. « Deux ans après avoir reçu un prêt, plus de 90 % des familles sont toujours dans leur coopérative. » L'argent destiné aux prêts vient d'un fonds renouvelable créé dans le cadre du Fonds de bienfaisance de la CHFT. Une fois le prêt remboursé, l'argent retourne dans le Fonds pour d'autres prêts. Le Fonds a été financé à l'origine par la CHFT et des dons généreux au Fonds de bienfaisance, et en particulier un don de la FHCC.

Le Fonds de la CHFT a débuté avec environ 40 000 \$, mais Tom Clement est d'avis qu'il suffirait de 10 000 \$ pour lancer un programme. « Les fédérations locales qui veulent lancer un programme semblable pourraient s'allier au Fonds de bienfaisance de la CHFT de manière à pouvoir délivrer des reçus d'impôt pour les dons sans avoir à former leur propre fondation de bienfaisance, » dit M. Clement.

À la fin de mars, le gouvernement provincial a annoncé 10 millions de dollars de financement pour les banques de loyers à l'intention des locataires de toute la province. La Région de l'Ontario se renseigne pour savoir si ce financement pourra aider les membres des coopératives et être distribué par le truchement des banques de loyers des coopératives. Pour plus d'information, communiquez avec Tom Clement au 416-465-8688, poste 202 (courriel : [tom@coophousing.com](mailto:tom@coophousing.com)). 📍

## PROFIL DU CONSEIL

### Ivy Tait

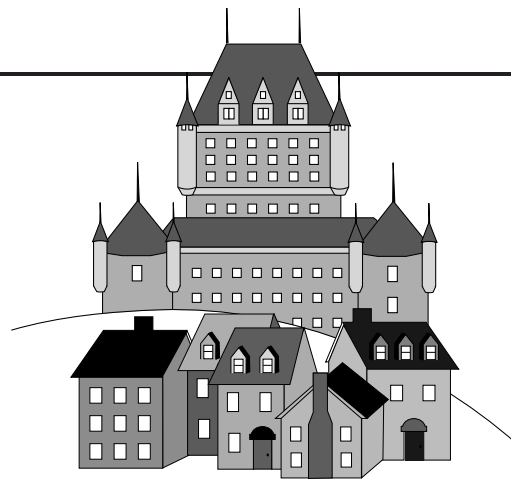
C'est en 1992, en quête d'un logement abordable, qu'Ivy Tait entend parler pour la première fois de l'habitation coopérative. En 1994, elle entre au conseil des **Lavender Lane Co-operative Homes** à Orangeville, alors encore en construction. Elle emménage dans la nouvelle coopérative à l'automne de la même année. « À l'époque, je me suis promis de consacrer à l'habitation coopérative tout le temps et toute l'énergie que je pourrais comme chef de famille monoparentale », de dire Ivy. Ivy a été élue pour un deuxième mandat au Conseil de l'Ontario lors de l'assemblée annuelle en juin dernier. Elle est vice-présidente du Conseil et également vice-présidente de la **Peel/Halton Cooperative Housing Federation**, ainsi que présidente de sa coopérative d'habitation.

« J'ai deux priorités cette année au Conseil, dit Ivy. La première est la sensibilisation des membres des coopératives à la *Loi sur la réforme du logement social* et les pressions à exercer sur le gouvernement pour faire modifier cette très mauvaise loi. Les efforts pour faire construire du logement coopératif en vertu du *Programme de logement abordable* que nous attendons depuis longtemps est le deuxième point auquel je consacre mes énergies. »

Son expérience de la vie en coopérative a porté Ivy à se porter candidate à un emploi à la **Cobblehill Homes Co-operative** à Acton. Elle est la coordonnatrice à Cobblehill depuis décembre dernier. « C'est un travail qui me plaît beaucoup, de dire Ivy. Il ressemble à celui que je faisais déjà comme bénévole, mais il m'a permis de comprendre vraiment tout le temps que peuvent prendre les détails administratifs de la *Loi sur la réforme du logement social*. »

# Assemblée annuelle

Chaque année, des centaines de membres des coopératives d'habitation canadiennes se rassemblent pour l'assemblée générale annuelle de la FHCC. Joignez-vous à eux pour l'assemblée de cette année, qui a lieu à Québec du 9 au 12 juin, quatre jours de travail intense en ateliers et en réunions d'affaires. Mais il y aura aussi beaucoup de temps pour les activités sociales avec les autres coopérateurs de tous les coins du pays.



**AGA 2004 de la FHCC**  
**9 au 12 juin, Québec**

## Des réalisations dignes de mention

La Région de l'Ontario aura cette année un nouveau prix à présenter à l'assemblée des membres de l'Ontario. Le prix de la Région de l'Ontario pour l'ensemble des réalisations sera décerné à une personne ou un organisme qui aura fait une contribution à long terme marquante à l'habitation coopérative en Ontario.

Pour la troisième année, la Région de l'Ontario décernera des prix de reconnaissance des années de service au personnel des coopératives d'habitation de l'Ontario.

## Beaucoup à apprendre

Le Forum sur la formation des membres de cette année offrira plus de 60 ateliers aux membres des coopératives. Le personnel des coopératives peut améliorer ses compétences à la Conférence sur le perfectionnement du personnel, qui

présentera presque 30 ateliers. Les deux séries d'ateliers ont un volet spécial pour les coopératives du programme de l'Ontario.

## Des affaires à régler

À l'assemblée des membres de l'Ontario, les délégués éliront leurs représentants au Conseil et se prononceront sur des résolutions qui donneront son orientation à la Région de l'Ontario pour la prochaine année. La documentation de l'assemblée, avec les résolutions, sera envoyée aux délégués le 27 avril. Il y aura quatre postes à combler par voie d'élection à l'assemblée : trois membres extraordinaires et le représentant des associations d'employé(e)s. Les membres du Nord de l'Ontario éliront le représentant de leur région au Conseil à l'occasion d'une assemblée extraordinaire qu'ils tiendront le 5 mai dans le Nord de l'Ontario.

Vous hésitez à vous présenter? Nous avons produit *Thinking of Running*

*for the Ontario Council?* pour vous aider à décider. Vous trouverez ce document au Centre d'information sur l'AGA dans notre site Web.

## On se prépare à l'AGA

Une des meilleures façons de se préparer à l'AGA est d'assister à une réunion des délégués de la FHCC dans votre région. Chaque réunion vous aidera à comprendre ce à quoi vous pourrez vous attendre à l'AGA et à vous renseigner sur les élections et sur les résolutions à débattre à l'AGA. Appelez votre fédération locale ou le bureau de la Région de l'Ontario au 1-800-268-2537 (416-366-1711 à Toronto) pour connaître l'heure, la date et le lieu d'une réunion dans votre région.

Pour plus d'information sur l'AGA, vous pouvez téléphoner à **Catherine Heslop**, registraire de l'AGA, au 1-800-465-2752 (230-2201 à Ottawa), poste 239. Visitez le Réseau des membres dans notre site Web à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop).

## Les choses commencent vraiment à bouger pour l'assemblée annuelle 2004 à Québec. Quels sont les sujets chauds?

- ▣ La bonne gestion dans votre coopérative
- ▣ La « participation » peut-elle nuire à votre coop?
- ▣ Les compressions injustes de la subvention de l'article 95 pour les coopératives
- ▣ La lutte pour le contrôle des coopératives du programme de l'Ontario
- ▣ La réforme du droit des expulsions (Ontario)
- ▣ Formation et éducation

**Ateliers, activités, résolutions et autres choses. Votre AGA 2004 – il faut que vous en soyez.**

Vous pensez ne pas avoir les moyens d'assister à l'AGA cette année? Vous ne pouvez pas vous permettre de ne pas être là!

Il reste moins de deux mois avant l'ouverture de votre AGA 2004 à Québec. Voici trois **bonnes** raisons qui exigent votre présence à l'AGA 2004.

**1**  
**La bonne gestion de votre coopérative commence à l'AGA.** Prenez part aux débats sur la participation, les bénévoles et la façon de réagir aux compressions injustes de la subvention de l'article 95.

**2**  
**Formation et éducation.** Vos membres et votre personnel profiteront de l'excellente brochette d'ateliers de cette année. Un investissement dans la formation de votre personnel est un investissement qui fera de votre coopérative un meilleur endroit où vivre.

**3**  
**Un appel à l'action, un appel au changement.** Aujourd'hui plus que jamais, les coopératives du Canada doivent se tenir et dire clairement au gouvernement de l'Ontario que la *Loi sur la réforme du logement social* viole nos principes coopératifs et n'est pas acceptable. Aidez-nous à monter une campagne vigoureuse et unifiée.

**L'AGA. Le travail acharné est la clé. C'est vous qui lui donnez toute sa valeur.**

Vous avez encore tout le temps qu'il faut pour vous inscrire à l'AGA de cette année. Utilisez la trousse d'inscription que nous avons adressée à votre coopérative en janvier. Vous ne l'avez plus? Qu'à cela ne tienne! Téléphonnez-nous au 1-800-465-2752, poste 239, ou écrivez à [cheslop@fhcc.ca](mailto:cheslop@fhcc.ca) pour en demander une autre.

Il y a de nombreuses façons de diminuer vos coûts de participation à l'AGA. Appelez-nous ou visitez-nous à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop) pour en savoir davantage.



Fédération de l'habitation  
coopérative du Canada

1-800-465-2752  
[www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop)

# Gestion des coûts des services publics – un problème croissant

## Économisez davantage avec Prix écono-coop

Prix écono-coop a une foule d'idées pour vous aider à réduire vos coûts d'énergie. Vous économiserez sur les ampoules compactes à fluorescence et d'autres appareils économiseurs d'énergie et d'eau si vous faites vos achats chez le partenaire du programme Home Depot, et Appliance Canada a de bons prix sur les appareils à haut rendement énergétique.

Un nouveau service de Prix écono-coop peut vous aider à réduire votre facture d'eau. Prix Écono-coop vient de conclure un partenariat avec Stratacon Inc., qui a réalisé des projets de gestion de l'eau pour plus de 150 000 foyers. Stratacon peut vous aider à trouver des solutions à l'augmentation des coûts de l'eau, des solutions qui se paieront toutes seules en moins de deux ans. Stratacon :

- fera un relevé sur place
- recommandera des solutions pour économiser l'eau
- fournira toute la main-d'œuvre et l'administration
- vous aidera à obtenir un remboursement pour le remplacement de la toilette si votre municipalité en accorde
- vous remettra un rapport sur les économies après l'installation.

Pour plus d'information sur Prix écono-coop, veuillez consulter votre fédération locale, ou téléphoner à Linda Stephenson à la FHCC au 1-800-465-2752, poste 234.

## Prise d'effet des hausses des tarifs d'électricité

Le nouveau gouvernement libéral n'a pas tardé à agir l'automne dernier pour s'attaquer aux problèmes du système d'électricité que le gouvernement conservateur lui a mis sur les bras. Il a annoncé une nouvelle structure de prix à deux paliers, conçue pour rapporter plus d'argent et encourager la conservation.

Les nouveaux tarifs ont pris effet le 1er avril. Les consommateurs paieront 4,7 cents le kilowattheure (kWh) pour les 750 premiers kWh par mois. Ensuite, le taux sera de 5,5 cents par kWh. Ces tarifs ne sont que pour l'électricité. Il y a d'autres frais pour des choses comme la transport et la distribution de l'électricité.

Ces nouveaux tarifs ne sont que temporaires. Le gouvernement s'est donné jusqu'en mai 2005 pour élaborer une nouvelle structure de tarification permanente. Nous devons nous attendre que les tarifs continuent de grimper, car le gouvernement entend refiler aux consommateurs une plus grande partie du véritable coût de l'électricité.

Cette nouvelle structure de prix a été conçue en fonction de la consommation des ménages individuels. Mais quelles en seront les conséquences pour la coopérative qui n'a qu'un seul compteur pour tous ses logements et qui assume les coûts d'électricité de ses membres. La coopérative ne paiera-t-elle que 5,5 cents après 750 kW?

Après enquête, Prix écono-coop a de bonnes nouvelles pour ces coopératives. Le ministère de l'Énergie a précisé que la coopérative qui n'aurait qu'un seul compteur en vrac paiera le

tarif moindre jusqu'à 750 kWh pour chaque logement. Donc, si votre coopérative a 10 logements, vous paierez le petit taux de 4,7 cents pour les 7 500 premiers kWh (10 logements fois 750 kWh). La coopérative paiera le gros taux pour la consommation dépassant 7 500 kWh. Prix écono-coop vous conseille d'appeler votre service public d'électricité pour lui dire combien de logements vous avez, afin d'être facturé correctement. Votre fournisseur local pourrait vous demander de remplir un formulaire de demande.

Cette hausse de prix vous donne une raison de plus pour économiser l'énergie. Un moyen facile est de remplacer les ampoules à incandescence par des ampoules compactes à fluorescence. Les ampoules compactes à fluorescence utilisent beaucoup moins d'électricité que les ampoules à incandescence pour produire le même éclairage. Ou encore, achetez de nouveaux appareils à haut rendement énergétique comme des réfrigérateurs et les machines à laver à chargement frontal. Consultez *Il est temps de songer (encore) à l'efficacité énergétique* dans le numéro de décembre 2003 des Échos de la FHCC, édition de l'Ontario pour en savoir plus long sur l'efficacité énergétique. Vous le trouverez dans votre site Web à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop). Allez à Région de l'Ontario, puis à Nouvelles et opinions.

## La hausse des tarifs d'eau draine les finances des coopératives

Les coopératives de tous les coins de la province peuvent s'attendre à des hausses spectaculaires des tarifs d'eau et d'égout d'ici quelques années. Kitchener, par exemple,

songe à majorer ses tarifs de 18 % par année pour les deux prochaines années. Hamilton dit que ses coûts augmenteront de 9,5 % pour les quatre prochaines années. Toronto étudie la possibilité d'une augmentation de 9 %. Ottawa prévoit une hausse de 12 %. Pourquoi cette explosion des tarifs?

1. Il faut remplacer les tuyaux d'eau et d'égout parce qu'ils sont vieux, surtout dans les vieux centres-villes.
2. La crise de Walkerton nous a appris que notre système d'aqueduc n'est pas aussi sécuritaire que nous le croyions. L'enquête sur la stratégie a donné lieu à plusieurs recommandations qui provoqueront une augmentation des coûts pour les municipalités. Et une autre conclusion est que les utilisateurs devraient payer tout le coût de l'eau qu'ils consomment. Il faut prévoir que ces recommandations seront appliquées au cours des prochaines années.

Ces hausses auront un impact majeur sur les coopératives d'habitation. La Région de l'Ontario a dit au ministère des Affaires municipales et du Logement qu'il faut tenir compte de ces augmentations de tarifs dans l'établissement des nouveaux repères de financement pour les coopératives du programme de l'Ontario.

Toutes les coopératives doivent faire quelque chose pour limiter leurs coûts pour l'eau et les égouts. Voici quelques suggestions :

- D'abord, n'oubliez pas de prévoir des augmentations des coûts de l'eau et des égouts dans votre budget. Appelez votre municipalité pour connaître les hausses qu'elle prévoit.

- Chose plus importante encore, voyez s'il y a moyen de réduire la consommation d'eau. Si vous réduisez la consommation, vous réduirez aussi les coûts pour les égouts, parce que les droits d'utilisation des égouts sont souvent fondés sur la quantité d'eau utilisée.

Une des meilleures façons de réduire la consommation d'eau est de remplacer les toilettes par des toilettes à très faible débit qui utilisent six litres par chasse plutôt que 13 ou 18. Les toilettes représentent environ 30 % de l'eau consommée au foyer, de sorte que les économies qu'offrent les nouvelles toilettes sont énormes. **Darelene McCrone**, directrice générale des **Shamrock Co-operative Homes** de Waterloo, dit : « Nous estimons avoir réduit nos coûts de 20 % en remplaçant nos toilettes par les nouveaux modèles à faible débit. »

Mais il y a d'autres moyens de réduire la consommation d'eau :

- remplacer les pommes de douche par des modèles économiseurs d'eau
- réparer les fuites dès qu'elles sont signalées
- utiliser des plantes tolérantes à la sécheresse pour l'aménagement paysager, et
- utiliser le programme Prix écono-coop (voir l'encadré).

Votre coopérative a-t-elle fait quelque chose pour réduire ses coûts d'eau et d'égouts? Dites-nous ce qui a bien marché pour vous afin que nous puissions donner des idées aux autres coopératives. Téléphoner à **Keith Moyer** au 1-800-268-2537 (416-366-1711 à Toronto), poste 224, ou écrivez-lui à [kmoyer@fhcc.ca](mailto:kmoyer@fhcc.ca). 🏠

## Les coopératives se préparent à mener un lobby auprès des députés

L'automne dernier, les coopératives d'habitation de l'Ontario ont remporté un succès éclatant en conjuguant leurs forces pour la campagne électorale provinciale afin de rallier des appuis politiques sur deux enjeux :

- la création de plus de logements d'habitation coopérative, et
- l'aménagement de la *Loi sur la réforme du logement social*.

Fort du succès remporté lors de la campagne électorale, la Région de l'Ontario lance une nouvelle campagne pour pousser le gouvernement libéral à agir dans deux dossiers clés. Le logement refait surface dans le programme politique de l'Ontario. Le gouvernement s'inquiète de l'ampleur du déficit, et nous devons le presser de donner suite aux promesses qu'il a faites pour le logement.

La Région de l'Ontario demande encore une fois aux membres de défendre nos coops. Nous organisons des réunions à l'échelle de la province avec des députés clés du parti au pouvoir pour les sensibiliser à l'importance de voir à nos préoccupations.

Le Conseil de l'Ontario présentera une résolution à l'assemblée de juin des membres de l'Ontario pour inviter les coopératives de toute la province à se joindre à la campagne pour obtenir une nouvelle entente pour les coopératives de l'Ontario. À l'AGA nationale, les coopératives de tout le pays seront invitées à donner leur appui aux coopératives de l'Ontario et à ajouter leur voix à la campagne.

Vous trouverez plus d'information sur la campagne de lobby, et la façon d'y participer, dans la section Questions provinciales 2004 de notre site Web. Vous y trouverez des bulletins du lobby pour vous aider à préparer une réunion, des documents d'information à remettre à votre député, et les derniers renseignements sur la campagne.

Nous avons besoin de votre aide pour pousser le gouvernement libéral à écouter nos préoccupations. Si vous souhaitez organiser une réunion avec votre député, prière d'appeler **Harvey Cooper** (poste 237) ou **Brian Eng** (poste 242) au 1-800-268-2537 (416-366-1711 à Toronto), ou de leur écrire à [hcooper@fhcc.ca](mailto:hcooper@fhcc.ca), [beng@fhcc.ca](mailto:beng@fhcc.ca). ↗

---

## Le Conseil de l'Ontario réclame du changement aux nouveaux ministres

La Région de l'Ontario a adressé un mémoire au ministre du Renouveau de l'infrastructure publique, l'honorable David Caplan, pour réclamer une révision en profondeur du Programme de logement abordable mis en place par le dernier gouvernement. Notre message clé est que le gouvernement doit changer le programme pour l'articuler davantage sur le logement abordable permanent sans but lucratif abordable pour toujours et moins sur le logement locatif privé. Et il doit changer les règles du programme pour appuyer la réalisation de logements coopératifs. Jusqu'ici, les coopératives ont été complètement exclues du programme.

Les membres du Conseil de l'Ontario ont rencontré le ministre Caplan le 9 février. C'était la première

*voir "Réclame du changement" à la page 9*

---

## Réclame du changement

fois depuis des années que nous rencontrons un ministre du Logement. Le ton de la rencontre a été des plus positifs et les membres du Conseil ont été généralement rassurés par ce qu'ils ont entendu.

Le ministre Caplan a dit clairement que son gouvernement donnera suite à sa promesse de construire 20 000 logements abordables et a convenu que le programme « idéologique » mis en place par les Conservateurs a besoin de changements radicaux pour donner les résultats que souhaite son gouvernement. Il a confié aux membres du Conseil qu'il souhaite entendre les autres coopératives et les autres intervenants parler des problèmes qui les empêchent d'utiliser le programme et qu'il veut corriger ces problèmes. Il a dit, par contre, qu'il ne peut accepter de réserver une part du programme à l'habitation coopérative.

Le ministre Caplan a promis de nous consulter à fond, nous et les autres intervenants, dans les mois à venir et a dit espérer lancer un nouveau programme amélioré à l'automne.

D'ici le dépôt du budget provincial, à la fin du printemps, nous ne saurons pas combien d'argent la province est disposée à consacrer au logement abordable. Mais la présidente du Conseil, **Lori-Anne McDonald**, dit qu'« en sortant de la réunion, le Conseil a bon espoir (un espoir prudent) que le gouvernement donnera suite à sa promesse de financement et que nous verrons certaines nouvelles coopératives d'habitation naître du programme. »

La Région de l'Ontario travaille aussi un mémoire à adresser au ministre des Affaires municipales et du Logement, l'honorable **John Gerretsen**, sur les changements à apporter à la *Loi sur la réforme du logement social* pour la mettre au service des coopératives d'habitation. Nous avons demandé de rencontrer le ministre pour lui exposer nos préoccupations et nos propositions. Notre message clé sera que la Loi est complexe et rigide, au point qu'elle a arraché aux membres des coopératives la maîtrise

de leur logement, et les a écrasés et démoralisés.

Lorsqu'il rencontrera le ministre, le Conseil tentera de lui faire comprendre l'urgente nécessité d'une réforme de la Loi, qui doit avoir sa place parmi ses priorités. Les membres du Conseil demanderont également au ministre de travailler avec nous à la réforme du droit des expulsions. ⬆

---

## Votez pour l'habitation coopérative

Les membres des coopératives ont trouvé du bon logement, à prix abordable. Mais nos longues listes d'attente nous disent que des milliers d'autres cherchent désespérément à trouver un logement dont ils ont les moyens. Plus de 800 000 Canadiens, soit près d'un locataire sur cinq, consacrent plus de 50 % de leur revenu mensuel au loyer. D'autres sont forcés de passer la nuit dans un refuge ou dans la rue. Il est de plus en plus impérieux d'avoir plus de logements abordables.

Les élections fédérales, attendues pour le printemps, sont une excellente occasion de convaincre les candidats qui formeront le prochain gouvernement que l'habitation coopérative constitue la meilleure solution.

Les coopératives d'habitation canadiennes démontrent depuis 35 ans qu'elles sont capables de donner du logement abordable aux Canadiens à revenu faible ou modeste. Les fonds publics dans d'autres programmes ont déjà laissé un héritage de logement abordable. Nous n'avons besoin que de nouvelles coopératives pour assurer les mêmes avantages aux autres.

Que pouvez-vous faire? Commencez par vérifier que vous êtes sur la liste des électeurs. Visitez le site Web d'Élections Canada à [www.elections.ca](http://www.elections.ca) ou composez le 1 800 463-6868. Et impliquez-vous de la campagne électorale de la FHCC. Surveillez l'information venant de votre coopérative, entrez dans notre Réseau des membres à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop) ou appelez **Mark Goldblatt** au 1-800-465-2752, poste 222 (230-2201 à Ottawa). ⬆

## Incendie à la Chord Housing Co-op

Un incendie dévastateur survenu à la **Chord Housing Co-operative** de Toronto le 13 avril a endommagé plus de 17 logements au troisième étage de la coopérative. Les 26 résidents de ces logements sont hébergés temporairement pour les 30 à 60 prochains jours, le temps de la remise en état de leur logement. On peut envoyer des dons pour venir en aide aux membres au Fonds de bienfaisance de la CHFT, 658, avenue Danforth, Toronto (Ontario) M4J 5B9. Notez que votre don est pour le « fonds de secours ».

## Hommage au leadership coopératif

L'**Ontario Co-operative Association** (On Co-op) demande des candidatures pour ses Prix de l'esprit coopératif 2004. Chaque année, pendant la Semaine des coopératives, en octobre, On Co-op reconnaît le leadership et les réalisations exceptionnelles des coopérateurs de l'Ontario par une série de prix. Si un membre de votre coopérative a fait une contribution spéciale au mouvement coopératif, vous pouvez proposer son nom. La date limite pour les candidatures est le 1er juillet 2004. Pour plus d'information et des formulaires de candidature, visitez le site Web d'On Co-op à [www.ontario.coop](http://www.ontario.coop).

## Tenez-vous au courant

Le site Web de la FHCC à [www.fhcc.coop](http://www.fhcc.coop) est l'endroit où trouver les derniers renseignements sur la politique. Questions provinciales 2004 renferme tous les renseignements à jour sur notre campagne de lobby auprès des députés provinciaux. Et surveillez bien l'ajout d'une nouvelle section concernant les élections fédérales.

# Exploration de possibilités de partenariat

Les secteurs privé et sans but lucratif et de l'habitation coopérative peuvent-ils se mettre d'accord sur un message commun à livrer au gouvernement provincial au sujet du logement abordable? Il est trop tôt pour le dire, mais, depuis plusieurs semaines, des représentants des trois secteurs et des gestionnaires de services municipaux explorent ensemble cette possibilité.

Que recherche donc chacun des groupes? Le secteur privé voudrait :

- une aide provinciale pour faciliter l'abordabilité de l'accession à la propriété
- des fonds provinciaux pour les allocations-logements et les suppléments au loyer
- un rôle à jouer dans la réalisation de logements locatifs dans le cadre du *Programme de logement abordable*

Les secteurs des coopératives et sans but lucratif partagent un même intérêt pour :

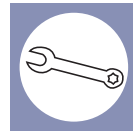
- l'articulation du programme sur le logement qui demeurera abordable de façon permanente
- le service de nos membres (nous voulons une juste part des fonds de programme pour l'habitation coopérative; l'ONPHA réclame du financement pour le logement en milieu de soutien et les autres types de logement sans but lucratif)
- un programme au service des membres et des locataires à faible revenu.

Les gestionnaires de services veulent :

- que la province s'acquitte de ses responsabilités de financement dans le cadre du Programme de logement abordable
- prendre les décisions sur les ensembles qui obtiendront du financement
- veiller à ce que le programme permette de retirer des noms des listes d'attente de logement social.

« Le secteur privé et les secteurs de l'habitation coopérative et sans but lucratif ont des intérêts différents à protéger dans ces discussions. Cela n'est pas près de changer », de dire **Dale Reagan**, directeur général de la Région de l'Ontario. « Mais nous pensons que nous avons tout intérêt à tâcher de trouver un terrain d'entente avec le secteur privé. Il est trop tôt pour dire jusqu'où pourra aller notre consensus, mais les pourparlers se poursuivent. » 🏠

# De nouvelles ressources pour la planification et le placement des réserves pour immobilisations



Les coopératives assujetties à la *Loi sur la réforme du logement social* sont tenues de mettre leurs réserves pour immobilisations dans les Fonds d'investissement pour le logement social de la SHSC Financial.

Pour aider les coopératives et les groupes sans but lucratif à planifier leurs besoins futurs pour leur propriété et à prendre les bonnes décisions de placement, la SHSC Financial a élaboré un programme complet d'éducation, avec ateliers, guides et outils de gestion. La FHCC et l'Ontario Non-Profit Housing Association ont mis au point tous les documents nécessaires pour la SHSC Financial.

Ce printemps, la SHSC Financial présente quatre nouveaux ateliers – jusqu'à deux jours pleins de solide formation – des options d'atelier adaptées aux 12 régions de l'Ontario. Vous choisissez les ateliers en fonction de la formation dont vous avez besoin. Ainsi, si vous n'avez pas de plan de placement des réserves pour immobilisations, vous pourriez commencer par envoyer votre personnel cadre à *La création d'un plan de placement des réserves pour immobilisations*, votre trésorier à *Introduction au placement* et votre personnel des finances à *Introduction à la gestion de l'encaisse*.

Il y a aussi quatre guides :

- Guide sur la planification des réserves pour immobilisations
- Guide sur le recrutement d'experts-conseils pour la planification des réserves pour immobilisations, avec spécimen d'appel de soumissions, spécimen de convention d'expert-conseil et logiciel de prévision du fonds de réserve.
- Guide de gestion de l'encaisse.
- Guide du placement.

La première série d'ateliers sera présentée dans toute la province en mai et juin. Des brochures sur les ateliers seront envoyées aux coopératives du programme de l'Ontario au début d'avril. Pour plus d'information sur le programme d'éducation, visitez le site Web de la SHSC à [www.shscorp.ca](http://www.shscorp.ca). 🏠

## Nouveau guide de la SCHL sur l'énergie

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a publié un nouveau guide qui constitue un outil indispensable pour les coopératives désireuses de réduire leurs coûts des services publics. Conservation de l'eau et de l'énergie dans les immeubles résidentiels vous aidera à comprendre l'utilisation de l'énergie et de l'eau dans vos immeubles et à élaborer des plans pour diminuer les coûts des services publics et surveiller les rendements. Il comprend une section « manuel technique », où l'on trouve des idées pratiques sur la façon d'économiser l'énergie et l'eau dans les immeubles résidentiels. Le guide se vend 24,95 \$, frais d'expédition et de manutention en sus. On l'achète en téléphonant à la SCHL au 1-800-668-2642.

## Un salon de l'énergie qui présente des produits à haut rendement énergétique

De concert avec la ville de Toronto et divers fournisseurs, la **Co-operative Housing Federation of Toronto** et la **Peel/Halton Cooperative Housing Federation** ont commandité un salon de l'énergie qui a connu beaucoup de succès à Toronto le 7 avril. Save Energy, Water & Money était un événement à guichet unique où les gestionnaires et le personnel d'entretien des coopératives ont pu se renseigner et trouver des idées sur la façon de réduire les coûts des services publics. Les visiteurs ont même eu droit à une bouffe gratuite. Vous aimeriez organiser un salon de l'énergie dans votre région? Appelez **Miriam Wohl** au 416-465-8688, poste 212, pour plus d'information sur l'événement.

# Échos de la FHCC



## LE MOT DE LA FIN



La Fédération de l'habitation  
coopérative du Canada

### Bureau national

311-225, rue Metcalfe,  
Ottawa (Ontario) K2P 1P9  
Tél. (613) 230-2201 Téléc. (613) 230-2231  
Sans frais : 1-800-465-2752

### Région de l'Ontario

207-2, rue Berkeley,  
Toronto (Ontario) M5A 4J5  
Tél. (416) 366-1711 Téléc. (416) 366-3876  
Sans frais : 1-800-268-2537

### Bureau de Vancouver

204-5550, rue Fraser,  
Vancouver (C.-B.) V5W 2Z4  
Tél. (604) 879-4116 Téléc. (604) 879-4186  
Sans frais : 1-877-533-2667

### Bureau de Winnipeg

162-2025, ave. Corydon, bureau 192  
Winnipeg (Manitoba) R3P 0N5  
Tél. (204) 989-5963 Téléc. (204) 487-6407  
Sans frais : 1-888-591-3301

### Bureau d'Halifax

1099, rue Marginal, bureau 201  
Halifax (N.-É.) B3H 4P7  
Tél. (902) 423-7119 Téléc. (902) 423-7058  
Sans-frais : 1-866-213-2667

### Rédacteur en chef : Keith Moyer

Idées d'articles, commentaires ou questions?  
Appelez le **1-800-268-2537** (366-1711 à  
Toronto). Courriel : [kmoyer@fhcc.ca](mailto:kmoyer@fhcc.ca)

© FHCC 2004 LES ARTICLES PEUVENT ÊTRE REPRODUITS.  
VEUILLEZ INDIQUER QUE LA FHCC EN EST L'AUTEUR

## Cathy Crowe honorée par l'Atkinson Foundation

Infirmière de rue et membre de longue date d'une coopérative d'habitation, **Cathy Crowe** a reçu le prestigieux prix de la Justice économique de l'Atkinson Charitable Foundation. Ce prix lui vaudra 100 000 \$ par an, pour un maximum de trois ans, pour la poursuite de son œuvre à l'appui de la santé des personnes vivant dans la rue. Mme Crowe utilisera aussi l'argent pour la recherche et l'éducation sur les solutions à la crise de l'itinérance.

Mme Crowe a reçu le prix dans le cadre d'une cérémonie devant un mémorial à ceux qui sont morts dans la rue. Dans son discours d'acceptation, Mme Crowe a dit avoir bon espoir de trouver une solution à l'itinérance. « Il ne fait aucun doute, quant à moi, que nous saurons trouver une solution à ce fléau qu'est l'itinérance. Nous ne voulons plus de décès d'itinérants, plus de conditions de logement inhumaines, plus de logements surpeuplés où la tuberculose et les punaises de lit tuent les personnes, plus de listes d'attente de 12 ans pour un logement abordable pour les familles.

Mme Crowe était la conférencière invitée à l'assemblée des membres de l'Ontario de 1999 à St. John's. Dans son propos, elle disait : « Si je peux faire le travail que je fais, c'est dans une large mesure grâce à l'habitation coopérative. J'ai passé un total de 15 ans dans des coopératives d'habitation. Ma situation n'est probablement pas différente de celle de nombreux autres membres, qui ont besoin d'un refuge et d'une collectivité sans danger. Donc, même si je n'ai jamais été sans abri, j'attache beaucoup de prix à la sécurité de la personne, à la collectivité et à la sécurité d'occupation. »

Aux yeux de Mme Crowe, ses collègues membres des coopératives sont « d'un secours extraordinaire. On me demande tout le temps comment va mon travail, et les membres sont très politiquement engagés, à leur façon. » 🏠